

Pôle 1^{er} degré
Ressources Humaines

Affaire suivie par :
Jocelyne CROZE
Tél : 04 90 27 76 20
Mél : ce.dvrh-84@ac-aix-marseille.fr

49, Rue Thiers
84 000 AVIGNON

Exercice des fonctions à temps partiel des personnels enseignants du premier degré

2024-2025

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré de Vaucluse
Référence : bulletin académique du 11 décembre 2023

La circulaire à paraître au bulletin académique Aix Marseille du 11 décembre 2023 fixe le cadre général dans lequel s'organise les temps partiels des personnels enseignants du premier degré au titre de l'année scolaire 2024-2025.

La procédure de recueil des demandes ou des renouvellements se fera obligatoirement par l'intermédiaire **d'une saisie informatique** sur un serveur dont l'adresse est indiquée dans le guide d'utilisation (pour rappel : <https://appli.ac-aix-marseille.fr/gestiontp>)

L'application sera ouverte du :
Lundi 11 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024